

# Dammartinfo

DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX / AGGLOMERATION / DEPARTEMENT / REGION / ETAT

## La salle polyvalente à usage de restaurant scolaire devient la “Salle du Grand Morin”



Suite au sondage proposé aux habitants, la salle polyvalente à usage de restaurant scolaire porte désormais officiellement le nom de Salle du Grand Morin.

Ce choix met à l'honneur la rivière qui traverse notre territoire et reflète l'identité de notre commune.  
Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette démarche participative.

## Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026

Le 15 mars 2026 et en cas de second tour le 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales.  
Pour avoir la possibilité de voter lors des prochaines élections municipales il faut donc faire la démarche  
au plus tard le **6 février 2026**. Vous pouvez effectuer votre inscription en ligne :  
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

# L'Ecole Les Drapeaux de la Mémoire - Former les porte-drapeaux de demain

**L'association École Les Drapeaux de la Mémoire a pour mission de former de nouveaux porte-drapeaux parmi les administrés, jeunes ou adultes, souhaitant s'engager comme passeurs de mémoire.**

Elle propose une formation complète, à la fois théorique et pratique, permettant d'assurer ce rôle avec dignité et précision lors des cérémonies patriotiques organisées dans nos communes.

Grâce à cette démarche, la relève des porte-drapeaux

est assurée et le devoir de mémoire demeure vivant, transmis de génération en génération.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter par mail : [drapeauxdelamemoire@gmail.com](mailto:drapeauxdelamemoire@gmail.com)

## Attention aux nuisibles : rats et chenilles processionnaires

### Rats : dératisation et prévention

La commune a signé un contrat de dératisation pour intervenir dans les espaces publics.

Sachets de traitement gratuits disponibles en mairie sur présentation d'une pièce d'identité.

**À faire chez soi :** maintenir les abords propres, stocker les déchets correctement, signaler toute infestation.

### Chenilles processionnaires : vigilance

Ces chenilles urticantes apparaissent sur les pins et chênes et peuvent provoquer démangeaisons, irritations ou graves blessures chez les chiens.

**À faire :** ne pas toucher les chenilles ou les nids, éviter les zones infestées, tenir les chiens en laisse et installer des pièges.

## Formation inondation pour les élus avec le SMAGE

**Dans le cadre du Programme d'Études Préalables au futur PAPI des Deux Morin, une formation à la gestion du risque inondation était organisée le 23 septembre 2025 à La Ferté-Gaucher par l'EPTB Seine Grands Lacs et le SMAGE des Deux Morin.**

Renaud MASSON, adjoint en charge de la sécurité, y représentait la commune. Cette journée a permis aux élus participants de mieux comprendre les risques d'inondation sur notre territoire, de connaître les responsabilités des collectivités et de découvrir les outils disponibles pour anticiper, informer la population et gérer une éventuelle crise.

## Tarif eau

Pour rappel, votre facture d'eau comporte une partie pour l'eau potable et une partie pour l'assainissement.

Notre syndicat le SMAEP gère l'eau potable et notre Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB) gère l'assainissement par son service spécifique.

Nous devons la part syndicale pour l'eau potable qui augmente de 10cts par an depuis 2023 pour atteindre

1,50€ en 2027. En parallèle, la taxe spéciale de Dam-martin-sur-Tigeaux initialement de 1,04€ diminue. Elle atteint 0,60€ en 2025 pour être supprimée en 2027. Au global, la part syndicale passera de 2,06€ en 2022 à 1,50€ en 2027 soit une baisse de 0,56€ sur 5 ans. Notre délégué restera le même à partir de 2026 car il a remporté l'appel d'offre. Le prix augmentera de façon progressive sur 3 ans.

**La redevance assainissement baissera en 2026.**

## Investissements à l'école - Le montant global de ces investissements s'élève à 4 965,27 €

**La municipalité poursuit ses actions en faveur de l'école et du bien-être des enfants en réalisant plusieurs investissements et travaux d'entretien tout au long de l'année.**

### Ainsi, ont été engagés :

- La réparation des bancs dans les cours d'école : 208,98 €
- La pose de deux volets roulants : 2 571,36 €

• L'achat de dictionnaires, pour accompagner les apprentissages : 241,42 €

• L'acquisition de nouveaux meubles, permettant d'adapter les espaces aux besoins des élèves et des enseignants : 1 029,11 €

• La réparation d'un urinoir, indispensable au bon fonctionnement des sanitaires suite à une dégradation : 914,40 €

**Ces actions traduisent la volonté de la commune de maintenir des locaux scolaires fonctionnels, sûrs et accueillants, au service des élèves et de la communauté éducative.**



# Retour sur nos conseils municipaux de 2025 :

## En mars : Travaux de rénovation de l'éclairage public de la commune

La commune souhaitant rénover et faire des économies sur l'éclairage public a sollicité le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) pour construire cette stratégie ainsi le projet comprend :

- le remplacement de 80 luminaires en passage LED dans différentes rues
- la création de 3 points lumineux autonomes Ruelle Bourgoin
- une mise en conformité d'une armoire

Le montant total des travaux s'élève à 75 520 € H.T.

La commune bénéficie d'un financement global de 50 %, réparti ainsi :

Aide de la Région Île-de-France : 21 % soit 15 859,20 €  
Aide du SDESM : 29 % soit 21 900,80 €



## En mars : Vote des subventions aux associations

La commune soutient le tissu associatif dammartinois. Cette année l'enveloppe budgétaire passe de 16 500€ à 18 000€.

## En septembre : Création d'un poste d'attaché territorial à temps non complet (75%) dans le cadre du dispositif Volontaire Territorial en Administration (VTA).

Dans le cadre de la convention avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la commune a été retenue pour bénéficier du dispositif VTA expert.

Ce dispositif vise à renforcer les petites communes en mettant à disposition un agent qualifié pour accompagner la mise en œuvre de leurs projets. La commune bénéficie d'une subvention de 30 000€ de l'ANCT pour financer cette mission pour une durée d'un an.

## En septembre : Délibération sur le recensement

Cette année, notre commune participe au recensement officiel de la population, organisé par l'INSEE. Cette opération se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.

Des agents recenseurs, clairement identifiables et munis de leur carte officielle, se rendront à votre domicile. Ils vous remettront le questionnaire papier à remplir, ou les identifiants pour répondre en ligne, la méthode privilégiée par l'INSEE. Votre participation est obligatoire, mais surtout rapide et confidentielle.

Merci pour votre accueil à nos 3 agents recenseurs :



## En septembre : Acquisition de la parcelle à l'angle de la rue des Carreaux et de la rue Jean de Bannot

Les élus, à l'unanimité, ont autorisé Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition de la parcelle située au 11 rue Jean de Bannot, en zone UB, pour une superficie de 376m<sup>2</sup>.

Il s'agit d'un achat à l'amiable au prix de 85 000€ pour créer un espace public communal.

## Novembre : Prise de connaissance et validation du rapport foncier communal

Dans le cadre de la compétence « documents d'urbanisme » exercée par la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB), un rapport foncier communal a été élaboré et présenté par le service urbanisme de l'agglomération.

Ce document, réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), dresse un état des lieux du foncier de la commune et de ses contraintes. Le Conseil municipal en a pris connaissance et l'a validé.

Ce travail constitue une étape importante pour définir les futures orientations d'aménagement, dans le respect du cadre de vie et des spécificités de notre commune.

## Novembre : Demande de subventions

- Au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DET) 2026 pour les travaux de réhabilitation des toilettes de l'école.



- Au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2026 pour la rénovation des bâtiments publics et notamment la Maison du Temps Libre.

# Service technique : de nouveaux arrivants

Le service technique accueille depuis le 15 septembre Christian, qui remplace Jean.

Un nouvel apprenti a également rejoint l'équipe, succédant à Adam, qui a terminé son cursus scolaire.

La municipalité leur souhaite la bienvenue et une pleine réussite dans leurs missions au service des habitants.

# Nouvelle présidence de l'Association des Maires Ruraux du 77

Madame le Maire informe les administrés de sa récente élection en tant que présidente de l'Association des Maires Ruraux de Seine-et-Marne (AMR77).

Cette fonction consiste à représenter les communes rurales du département, à coordonner les actions de l'association et à porter la voix des territoires auprès des instances nationales et départementales.

Cette mission est exercée à titre bénévole.

Il s'agit d'un engagement supplémentaire au service de Dammarie-sur-Tigeaux et des communes rurales de Seine-et-Marne.

# Gestion des eaux pluviales : une obligation utile et durable

**Le saviez-vous ? La gestion des eaux pluviales relève d'une obligation réglementaire.**

Les eaux de pluie doivent être gérées directement sur votre terrain : c'est une règle simple, issue de la loi sur l'eau de 1992 (Directive Cadre sur l'Eau). Depuis 2012, cette obligation s'applique également lors de travaux sur des bâtiments existants.

L'objectif est clair : limiter le ruissellement, éviter la surcharge des réseaux, prévenir les inondations et favoriser la recharge des sols, notamment en période de sécheresse. Cette gestion est aussi bénéfique pour la biodiversité et concerne toutes les constructions, neuves comme anciennes. Chaque parcelle doit ainsi éviter tout rejet des eaux pluviales vers le domaine public ou les réseaux communaux.

La solution la plus efficace reste de limiter les surfaces imperméabilisées, notamment les allées de garage, et de privilégier la pleine terre. Les non-conformités peuvent être constatées lors de contrôles, par exemple à l'occasion de la vente d'un pavillon.

Si cette réglementation peut être perçue comme une contrainte, elle répond à des enjeux concrets pour notre territoire : réduire les risques d'inondation, préserver les nappes phréatiques et soulager les réseaux. Des solutions simples existent pour être en conformité, il est nécessaire de prévoir :

- Des tranchées d'infiltration : fossés remplis de matériaux drainants permettant à l'eau de s'infiltrer naturellement.
- Des matériaux perméables : graviers, pavés ajourés, dalles ou revêtements laissant passer l'eau. Chacun peut ainsi contribuer, à son échelle, à une gestion plus responsable de l'eau et à la protection de notre environnement.

## TRAVAUX PASSÉS OU EN COURS

### Rénovation des armoires électriques du Parc municipal : 6 540€ TTC

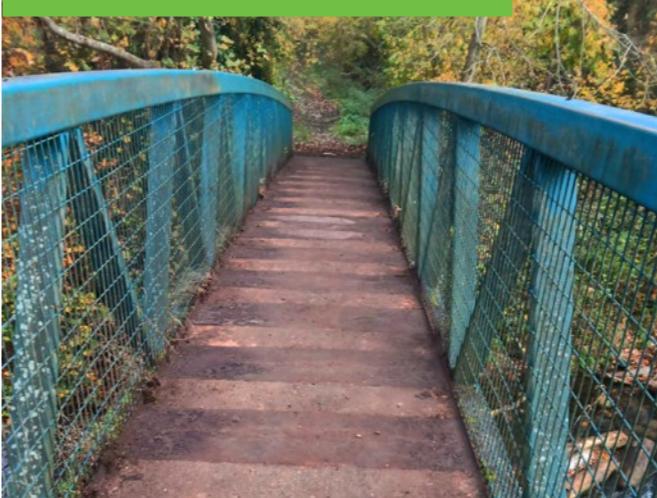
Afin d'améliorer et de sécuriser la distribution d'électricité lors des différents événements associatifs, la commune a engagé le remplacement de 2 armoires électriques situées dans le parc.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Itebelec.

Partenaire de longue date sur la commune. Ils assurent une flexibilité et une sécurisation qui permettront l'organisation d'événements toujours plus nombreux et réussis !



### Réfection de la passerelle "verte" de Prémol



**Au cours du mois de novembre 2025, des travaux de réfection du tablier ont été réalisés sur la passerelle de Prémol, située entre les communes de Dammartin-sur-Tigeaux et Guérard.**

Véritable symbole du lien entre nos deux communes, cette passerelle piétonne présentait des signes de vieillissement liés au temps et aux conditions météorologiques. Une couche de bitume, à la fois lourde et fragilisée, avait été posée sur l'ouvrage, mais déconseillée par les experts.

Dans le cadre de ces travaux, ce revêtement a été remplacé par des plaques métalliques rivetées, plus légères et plus résistantes. Cette solution permet également de rigidifier la structure du tablier, améliorant ainsi la sécurité et la durabilité de l'ouvrage.

Le coût total de l'opération s'élève à 18 664,80 € TTC, réparti de manière équitable entre les deux communes, soit 9 332,40 € TTC pour Dammartin-sur-Tigeaux et 9 332,40 € TTC pour Guérard.

Ces travaux contribuent à la préservation d'un équipement partagé, au service des déplacements doux et du lien entre nos territoires.

### Forage dirigé

**Suite à la casse de notre canalisation principale fixée sous le pont de coude, une tuyauterie provisoire avait été installée sur le pont pour garantir notre alimentation.**

Un Forage dirigé passant sous le grand Morin était alors envisagé. Afin de ne pas perturber l'alimentation en eau potable par de nouvelles coupures, le syndicat a préféré attendre que notre nouveau réservoir d'eau potable route de Rozay-en-Brie soit opérationnel.

**Ce nouveau réservoir nous a permis d'effectuer les travaux sans que les abonnés s'en aperçoivent.**

Notre tuyauterie principale est désormais sécurisée au pont de coude et le réservoir permet de limiter les coupures ce qui est une très bonne chose pour les Dammartinois.

### Campagne de rebouchage des trous : 12 300€ TTC

## TRAVAUX À VENIR

# Église : lancement de la phase n°2 des travaux

La commune poursuit la restauration de l'église avec le démarrage de la phase n°2, un chantier essentiel pour la préservation de notre patrimoine.

Le montant total des travaux s'élève à 216 000 € H.T., financés à 80 % grâce à deux subventions majeures :

- DETR 2025 : 97 290 € (soit 45 %)
- Département – Fonds d'urgence pour le patrimoine : 75 600 € (soit 35 %)

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Début des travaux : mai 2026

Fin des travaux : février 2027

La municipalité se réjouit de pouvoir poursuivre cette restauration d'envergure, indispensable à la sauvegarde de ce lieu emblématique de notre commune.

# Stade : une entreprise retenue pour la modernisation de l'éclairage - montant = 31 336,36 € HT

La commune est heureuse d'annoncer qu'après plusieurs mois de recherche, une entreprise a enfin été retenue pour réaliser la suite des travaux au stade.

Ce chantier porte sur le passage de l'éclairage du terrain en LED, une modernisation importante permettant d'améliorer la qualité lumineuse tout en réduisant

la consommation énergétique.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la subvention sollicitée au titre de la DETR 2024 (80%), qui accompagne financièrement ce projet essentiel pour les équipements sportifs de la commune.

Le chantier sera réalisé aux beaux jours.

# Démarrage des travaux du parking Eglise

La commune va pouvoir lancer les travaux du parking Eglise. Ce chantier vise à améliorer le stationnement tout en renforçant la place du végétal, afin d'apporter davantage de fraîcheur, de perméabilité et d'esthétique.

Nous avons reçu la confirmation que le dossier déposé au Fonds vert de la mesure "Plan climat-air-énergie territorial" (PCAET) a été retenu.

cement exceptionnel de 80 000 € de subvention, soit 78,02 % du coût total du projet, estimé à 102 542 € H.T.

Il s'agit d'un taux de financement remarquable, permettant de réaliser un aménagement de qualité tout en préservant les finances communales. Les travaux débuteront mi-mars. La municipalité remercie les administrés pour leur compréhension durant la phase de chantier.

<sup>8</sup> Grâce à ce dispositif, la commune bénéficie d'un finan-

## ÉVÈNEMENTS PASSÉS

# Présentation du projet parking Grande Rue le vendredi 12 septembre à la MTL

La présentation est visible sur le site de la commune



# Cérémonie du 11 novembre

Ce moment de recueillement a été marqué par la participation de l'école, dont les élèves ont interprété un chant empreint d'émotion et de respect.

La municipalité adresse un immense merci aux enseignantes pour leur engagement et leur travail pédagogique, ainsi qu'aux enfants pour la qualité et la sincérité de leur prestation, très appréciée par l'ensemble des participants.



## 4<sup>e</sup> anniversaire du marché local : un moment festif et convivial

Le jeudi 20 novembre, le marché de Dammartin-sur-Tigeaux a fêté son 4<sup>e</sup> anniversaire dans une ambiance chaleureuse et festive, coïncidant toujours avec l'arrivée du Beaujolais nouveau.

À cette occasion, de nombreuses animations ont été proposées pour le plaisir des habitants :

- un concert proposé par Fred Hannequin,
- des démonstrations de danse proposées par l'association Familles Rurales de Dammartin, Tigeaux et environs,
- ainsi qu'une dégustation du Beaujolais nouveau offerte par la mairie

C'était l'occasion aussi d'accueillir notre nouveau boucher, Happy Truck 77.

Les habitants ont également pu retrouver et soutenir nos commerçants et producteurs locaux :

Le Jardin de Sainte Avoye, Cricri Rôtisserie, Le P'tit Ca-viste, Ferme des Grands Courbons, Fromagerie Levist, Un Peu Moins, Cara Mia Pizza ainsi que le pain de la

boulangerie de Guérard.

Ce bel événement a été l'occasion de partager un moment convivial, de valoriser le commerce de proximité et de célébrer ensemble la dynamique de notre marché local, devenu au fil des années un véritable lieu de rencontre et de vie pour la commune.

La municipalité remercie l'ensemble des commerçants, l'association Familles Rurales et les habitants pour leur participation et leur fidélité.



## Plantation des arbres, des naissances

Le dimanche 7 décembre s'est tenue la cérémonie de plantation « des arbres des naissances ».

Sous une météo peu clémente environ 15 personnes sont venues au verger communal où les agents des services techniques ont planté 8 arbres.

Les parents et enfants ont ainsi pu accrocher des étiquettes en fonction des mois de naissance.

Après un court discours de Mme le Maire, les courageux ont pu rejoindre la MTL pour faire connaissance autour d'une boisson chaude offerte.



## Remise des colis aux aînés : un moment festif et convivial

La commune a eu le plaisir d'organiser, le 6 décembre dernier, la remise des colis de fin d'année à nos aînés lors d'un moment festif et convivial, placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.



Cet événement a été rythmé par un concert, apprécié par l'ensemble des participants, et s'est poursuivi autour d'un temps gourmand avec des pâtisseries de la boulangerie de Guérard.

Au-delà de la remise des colis, ce rendez-vous a per-

mis de créer un véritable temps d'échange, de convivialité et de lien social, très attendu par nos aînés. La municipalité attache une importance particulière à ces moments qui renforcent la solidarité et l'attention portée à nos aînés.

## ÉVÈNEMENTS À VENIR



Angélique MERCIER,  
maire de Dammartin-sur-Tigeaux  
et l'ensemble du conseil municipal,  
ont le plaisir de vous convier  
à la

### CÉRÉMONIE DES VOEUX

LE SAMEDI 24 JANVIER 2026 À 11H

dans la salle du Grand Morin

Mairie de Dammartin-sur-Tigeaux  
01.64.04.32.72 - mairie@dammartinsurtigeaux.net



Réponse souhaitée avant le 10 janvier 2026

## Forum de l'emploi :

► jeudi 29 janvier 2026 de 9h à 16h à la Sucrerie à Coulommiers

**Besoin d'aide ?**

- EMPLOI, FORMATION RETRAITE
- FAMILLE & SOCIAL
- SANTÉ & HANDICAP
- JUSTICE ACCÈS AU DROIT
- IMPÔTS
- PAPIERS & CITOYENNETÉ

Les agents France services vous accueillent, vous orientent et vous accompagnent pour vos démarches au quotidien.

**COVALTRI**  
Nous collectons pour valoriser votre tri !

## Mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Le Conseil départemental de Seine-et-Marne a récemment approuvé, lors de sa séance du 25 septembre 2025, la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Cette mise à jour concerne notamment notre com-

**NOUVEAU**  
L'application **COVALTRI**  
est disponible !

Disponible sur Google play  
Disponible sur App Store

La collecte de vos déchets, à portée de main !

Scanner le QR Code pour accéder au lien de téléchargement

Formulaires de demandes de bacs/badge/bioséau  
Téléchargement des calendriers selon votre commune  
Planning des inscriptions pour la vente de composteurs  
Les dernières actualités de votre syndicat de collecte

Téléchargez l'application COVALTRI

**COVALTRI**  
Nous collectons pour valoriser votre tri !

# Nouveau dispositif : DAPV 77

**Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (DAPV 77) accompagne toute personne en situation de handicap, enfant ou adulte, pour réfléchir et concrétiser son projet de vie.**

Un facilitateur vous propose un soutien personnalisé, à domicile ou dans le lieu de votre choix, dans le respect de votre rythme et de vos besoins.

Pour en savoir plus, consultez le flyer ci-dessous ou contactez directement le DAPV 77.



**DAPV**  
Dispositif d'Assistance au Projet de Vie

**Réfléchir, choisir, décider : ma vie, je la construis !**

**Je veux :**

- parler de mes envies
- rencontrer d'autres personnes
- apprendre et travailler
- prendre soin de ma santé
- habiter où je veux
- faire des activités que j'aime
- bouger et me déplacer plus facilement
- comprendre mes droits
- faire mes papiers.

**Réfléchissons ensemble.** Ce service est gratuit.

**Le DAPV, c'est :**

**Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie.**

**Le DAPV vous aide à :**

- réfléchir à vos envies
- faire des choix pour votre vie
- dépasser les difficultés.

**Les professionnels du DAPV s'appellent des facilitateurs.**

**Un facilitateur du DAPV vous accompagne.**

**Vous êtes écouté et respecté.**

**Vous pouvez dire ce que vous pensez.**

**Vous avez le droit de changer d'avis.**

**Le DAPV est là pour les personnes en situation de handicap.**

**Vous pouvez contacter le DAPV si :**

- vous êtes en situation de handicap avec ou sans document officiel
- vous êtes un proche, un ami d'une personne en situation de handicap.

**Vous souhaitez contacter un DAPV ?**

**Appelez le numéro vert gratuit 0800 360 360**

C'est la communauté 360 qui vous répond.

Elle vous met en lien avec le DAPV près de chez vous.

Pour avoir plus d'informations sur votre DAPV, prenez en photo ce QR code.

Il vous donne aussi les coordonnées de votre DAPV.

**Votre vie, vos choix, votre liberté.**

**Les DAPV sont financés par**

**ARS** L'Agence Régionale de Santé Île-de-France.

**tilt** communication accessible

Ce livret est écrit en Facile à lire et à comprendre par l'agence Tilt communication accessible.

**Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.**

[www.inclusion-europe.eu/easy-to-read](http://www.inclusion-europe.eu/easy-to-read)

## Consultation du Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnement (SDRIF-E)

Le Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnement (SDRIF-E) est désormais consultable en mairie.

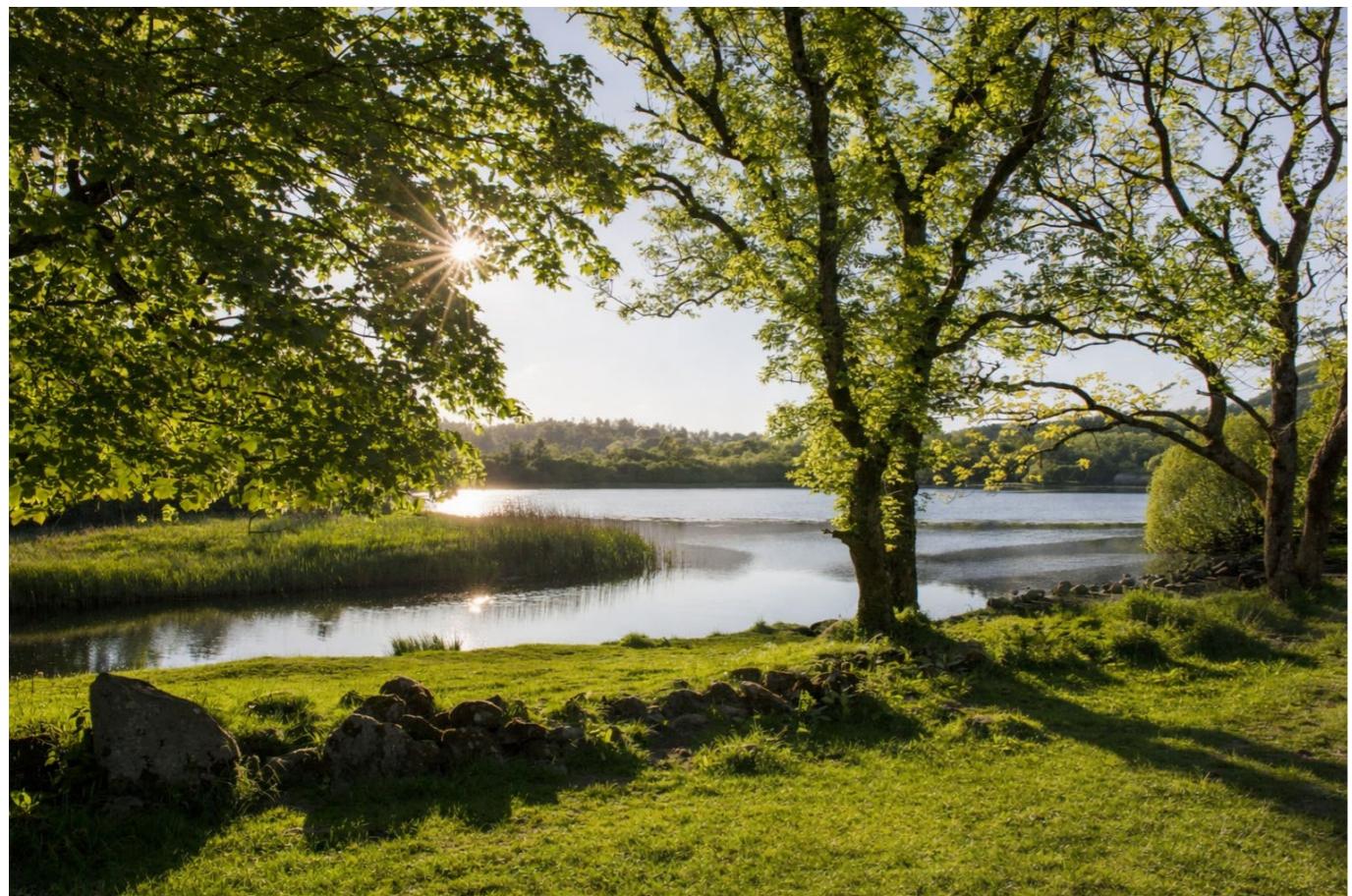
## Comment entretenir un cours d'eau en milieu rural ?

Tous les propriétaires de parcelles attenantes à un cours d'eau doivent l'entretenir.

L'entretien d'un cours d'eau consiste au maintien ou la restauration de la libre circulation des eaux mais éga-

lement de tout l'écosystème qu'il représente à savoir le lit et les berges, y compris les ripisylves.

[Plus d'info sur notre site internet.](#)



## Informations des Représentants des Parents d'Elèves

Voici la liste des différents organismes intervenant auprès des enfants de l'école Primaire :

### Le RPI : le Regroupement Pédagogique Intercommunal

Les écoles de Dammartin-sur-Tigeaux et Tigeaux sont associées pour le parcours scolaire des élèves :

- Dammartin-sur-Tigeaux : de la PS au CE1 (ou CE2 selon les effectifs)
- Tigeaux : du CE2 au CM2

### M. et Mme les Maires

Ils octroient un budget aux écoles pour l'entretien, le matériel et certaines actions pédagogiques ; et participent aux conseils d'école. Ils sont aussi responsables des temps de cantine :

- Dammartin-sur-Tigeaux : cantine de 11h40 à 13h35  
01 64 04 32 72 / [mairie@dammartin-tigeaux.net](mailto:mairie@dammartin-tigeaux.net)
- Tigeaux : cantine de 12h à 13h35  
01 64 04 32 90 / [mairie.tigeaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.tigeaux@wanadoo.fr)

Vous pouvez également envoyer un mail à la mairie de Tigeaux pour informer que votre enfant ne prendra pas la navette tel jour comme prévu (pour le trajet ALSH/école).

### Les directeurs d'école

Ils s'assurent du respect du règlement intérieur sur le temps scolaire. Ils organisent les trois conseils d'école de l'année. Vous pouvez leur écrire un mail pour signaler l'absence de votre enfant ou les informer d'un imprévu familial.

- Dammartin-sur-Tigeaux : 01 64 04 30 37 / [ce.0770833m@ac-creteil.fr](mailto:ce.0770833m@ac-creteil.fr)
- Tigeaux : 07 83 45 97 98 / [ce.0771929d@ac-creteil.fr](mailto:ce.0771929d@ac-creteil.fr)

### L'APAE : l'Association des Parents et Amis des Enfants

Association bénévole de parents qui organise des événements afin de récolter des fonds pour aider au financement de certains projets scolaires.

07 75 75 56 02 / [apae.dst@laposte.net](mailto:apae.dst@laposte.net)

### Les professeurs des écoles

Ils sont votre premier interlocuteur pour toute question au sujet des apprentissages et des événements sur le temps scolaire :

- à Dammartin-sur-Tigeaux : de 8h20 à 11h40 et de 13h35 à 16h35
- à Tigeaux : de 8h30 à 12h et de 13h35 à 16h25

Vous pouvez leur demander un rdv par le biais du cahier de liaison ou de l'application numérique.



### Les RPE : les Représentants des Parents d'Elèves

Ce sont des parents volontaires pour assurer la communication entre les familles, l'école et les Mairies. Ils sont élus par tous les parents lors des élections en octobre pour agir en leur nom. Ils participent aux trois conseils d'école.

Vous pouvez les contacter pour tout questionnement sur l'école ou la cantine, et ils effectueront les démarches auprès des concernés.

[rpe-dammartin-tigeaux@hotmail.fr](mailto:rpe-dammartin-tigeaux@hotmail.fr)

### ALSH « La clé des Champs » : Accueil de Loisirs Sans Hébergement du RPI

Structure qui accueille les enfants avant et après la classe, à partir de 7h puis jusqu'à 19h.

01 64 75 38 96 /  
[sasha.decrock@coulommierspaysdebie.fr](mailto:sasha.decrock@coulommierspaysdebie.fr)

# Zoom sur une entreprise



**OCTANE BROTHERS entretien et répare les véhicules automobiles pour les particuliers et les entreprises.**

Achats et ventes de véhicules d'occasion, Achats et ventes de pièces mécaniques destinées aux véhicules automobiles.

43 bis Grande Rue 77163  
Dammartin-sur-Tigeaux

**01 64 03 17 31**

**Sur rendez-vous**

du lundi au vendredi  
9h00/12h00 – 14h00/18h00

le samedi  
10h00/12h00 – 14h00/17h00



## Etat civil

de juillet/août 2025 à décembre 2025

**Ils ont vu le jour \***

- Naïa Cristina PINO ..... 03/07/2025
- Elaya Sophie Valérie QUANTIN BOUSQUET . 12/07/2025
- Donovan Lloyd Louis MAXO ..... 19/08/2025
- Célestin FRANÇOIS ..... 12/09/2025
- Wyatt FONFREDE ..... 20/09/2025
- Nohé Mahé Mattia BERGIRON ..... 12/11/2025
- Maël Jean-Paul SANCHEZ RODRIGUEZ .... 01/12/2025

\* seules les naissances ayant fait l'objet d'une autorisation sont publiées dans le Dammart'info.



**PANNEAUPOCKET**  
Informé et Alerte les habitants

**PanneauPocket**

**TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION**



**OFFERT PAR VOTRE Mairie**



[www.dammartinsurtigeaux.net](http://www.dammartinsurtigeaux.net)



[www.facebook.com/MairiedeDammartinsurTigeaux](https://www.facebook.com/MairiedeDammartinsurTigeaux)



[www.instagram.com/mairie\\_dammarin\\_sur\\_tigeaux](https://www.instagram.com/mairie_dammarin_sur_tigeaux)